

# Les racines internationales des Luxembourgeois

La population de notre pays vient de s'accroître en douze mois de 9.700 personnes pour se hisser au 1<sup>er</sup> janvier à un niveau record de 493.500 habitants, nous apprend le STATEC. Le seuil symbolique du demi-million d'habitants sera donc dépassé dans les mois qui viennent. Si l'immigration atteint un rythme exceptionnel, elle est loin de constituer un phénomène récent. Puisqu'une part significative de la population du pays a des racines étrangères, la recherche généalogique consacrée aux ancêtres familiaux se trouve régulièrement confrontée à l'immigration et il se justifie de lui consacrer dans cette chronique quelques réflexions, informations et explications.

■ Une partie des migrations en direction du Grand-Duché sont trop récentes pour affecter la recherche généalogique actuelle. Ceci ne doit pas nous empêcher de saisir les phénomènes démographiques dans leur contexte général, historique et actuel. La recherche laborieuse des aïeux individuels et de leurs familles ne permet guère – en elle-même – d'embrasser l'ampleur de mouvements de population ni de saisir le contexte démographique dans lequel nos ancêtres ont vécu.

Commençons dès lors par situer quelques repères démographiques. L'évolution de la population d'un pays, d'une région ou d'une localité se trouve affectée non seulement par les mouvements migratoires, mais aussi, notamment, par le taux de natalité, la mortalité infantile et la durée de vie moyenne de la population, des circonstances liées intimement aux conditions de vie et à la santé publique.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les exactions de la guerre de Trente Ans, qui pourtant durait moins longtemps chez nous, combinées aux grandes épidémies et famines avaient décimé la population. En l'absence de statistiques officielles et fiables, nous ne savons pas moins, notamment grâce aux dénombrements des feux récemment présentés dans ces colonnes, qu'au cours de ces temps très difficiles des localités entières ont disparu, tandis que d'autres ont perdu les deux tiers, voire les neuf dixièmes de leurs habitants.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des temps plus paisibles et un certain progrès économique permettaient à la population de se reconstituer, mais les villages restaient chétifs et les quelques villes peu peuplées. Esch-sur-Alzette, qui en 1741 comptait 464 habitants et 92 ménages, avait 128 foyers en 1792. En l'année 1796, il y avait à Esch 690 habitants contre 8.696 dans la capitale du pays.

Sous l'Ancien Régime, les migrations n'étaient pas inconnues, les inscriptions des registres paroissiaux témoignant notam-



Les armoiries de la branche luxembourgeoise de la famille van der Noot rappellent un immigré prolifique, Martin van der Noot, né à Mélin dans le Brabant wallon, qui vint se fixer à Ettelbruck en 1644, y épousant Catherine Klein, la fille d'un échevin local. Au dénombrement de 1656 il figure comme cavalier au régiment du prince de Chimay, gouverneur de la province, possédait deux chevaux et était exempt de tout impôt. Il descendait d'une famille noble bruxelloise qui a fourni entre 1311 et 1790 toute une série d'échevins à la capitale belge. Des milliers de Luxembourgeois pour qui Martin van der Noot est un ancêtre en ligne directe peuvent de ce fait retracer leurs origines ancestrales jusqu'à Charlemagne.

ment de l'arrivée de nombreux artisans tyroliens ainsi que de l'intégration de soldats étrangers ayant gagné la faveur d'une fille luxembourgeoise. Il y a eu d'autre part des efforts importants des autorités autrichiennes pour recruter au Luxembourg des paysans pauvres allant peupler et stabiliser les régions du Banat.

Les immigrés de l'époque venaient parfois de loin et en plusieurs étapes. Concernant des familles notables, l'on sait par exemple que les Pescatore, qui arrivaient à Coblenze et à Luxembourg vers 1750, avaient déjà quitté le Novare en Italie dès 1520, pour se fixer pour une assez longue période au Tessin. Un cas d'immigration antérieur, fort bien connu, est celui de la maison des van der Noot, retenue pour l'illustration ci-contre et sa légende.

Un certain nombre d'habitants de Holzthum et des environs, dans le nord du pays, descendent du dernier châtelain de la Schuttbouurg, le seigneur de Hoffnagel, qui était venu de Vilvoorde en Belgique après 1770 et dont la veuve a marié ses filles vers 1810-1820 à des paysans aisés de Holzthum. Leur ascendance remonte, par des générations de chevaliers et de militaires belges, vers un des premiers tailleurs de diamants d'Anvers des environs de 1500, dont le beau-père avait par ailleurs immigré vers 1466 en provenance d'Italie.

En 1815, le Grand-Duché nouvellement créé comptait 257.000 habitants, après avoir cédé à la

Prusse tout le nord-est du Duché au-delà de l'Our, une région avec 50.000 sujets. Avant qu'en 1839 on ne lui enlève son quartier wallon avec 60 % du territoire et 50 % de la population, l'ensemble du pays comptait 351.500 citoyens. Lors la réduction du territoire le nombre en fut réduit à 176.500.

## Les grandes vagues d'émigration

Le XIX<sup>e</sup> siècle devint celui de l'émigration – un thème auquel nous consacrerons une prochaine chronique. Les départs vers la France, probablement les plus nombreux, étaient peu remarquables parce qu'ils furent essentiellement le fait de jeunes célibataires envisageant souvent un retour éventuel. Les départs spectaculaires et définitifs de familles entières au-delà de l'Atlantique visaient d'abord l'Amérique du Sud pour se réorienter assez vite vers l'Amérique du Nord.

Les experts estiment que 72.000 Luxembourgeois ont quitté leur patrie entre 1841 et 1891, un chiffre considérable en comparaison de la population totale, qui malgré tout n'allait pas se contracter pour autant. Le pays maintenait en effet une croissance démographique, le nombre d'habitants passant de 189.800 en 1849 à 197.700 en 1861 et à 204.600 en 1875.

La durée de vie moyenne de la population s'allongeait sensiblement et la natalité restait très forte jusque vers 1910. Aussi le

nombre de citoyens luxembourgeois est-il passé graduellement de 199.300 en 1875 à 207.000 en 1900, à 220.200 en 1910 et à 244.200 en 1930, bien que l'émigration vers l'étranger se poursuivit.

Entre-temps, le développement industriel avait enclenché non seulement des mouvements internes de population du nord vers le sud du pays, mais également une immigration étrangère forte surtout en provenance de l'Allemagne et de l'Italie. En 1900, le pays comptait comme habitants nés à l'étranger 14.600 Allemands, 6.700 Italiens, 4.100 Belges et 3.600 Français. En 1930, avant que la grande récession ne déclenche des reflux massifs, on comptait comme immigrés 22.000 Allemands, 11.900 Français, 9.700 Italiens et 5.200 Belges.

Le nombre d'habitants de nationalité étrangère passait ainsi de 5.900 en 1875 à 29.000 en 1900, à 39.700 en 1910 et à 55.800 en 1930, alors que la population totale du pays évoluait d'environ 170.000 vers 1840 à 200.000 en 1870, à 235.000 en 1900 et 300.000 en 1930. La part relative des étrangers gonflait ainsi de 3 % en 1870 à 13 % en 1900 et à 19 % en 1930.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la population était revenue à 290.000 habitants pour reprendre son ascension, atteignant le cap des 300.000 en 1955, celui des 350.000 en 1973, les 400.000 en

1993, les 450.000 en 2004 et enfin – avec une accélération sensible du mouvement – les 500.000 probablement avant la fin de l'année en cours. De 10 % dans l'après-guerre, la part des étrangers est passée à 44 % actuellement; vers 2015 ils seront majoritaires.

Dans une étude que le CEPS vient de publier sous le titre *La mosaïque luxembourgeoise* nous lisons que « parmi la population née au Luxembourg, soit 60 % de la population adulte, 38,5 % ont au moins un parent et/ou un grand-parent né à l'étranger. 61 % de ces résidents d'origine étrangère sont des immigrants de la deuxième génération, dont au moins un des deux parents est né hors du Luxembourg, tandis que les 39 % restants sont des immigrants de la troisième génération, nés de parents nés au Luxembourg mais descendant d'au moins un grand-parent né à l'étranger ».

L'addition des immigrés des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations avec ceux de la 1<sup>re</sup> génération (soit 40 % de la population résidente en 2007) montre qu'en fait 63 % des résidents adultes ont des origines étrangères, dans le sens que seulement 37 % des habitants sont nés au Luxembourg et ont à la fois deux parents et quatre grands-parents nés au Luxembourg. Pour la population âgée de moins de 16 ans, cette proportion se réduit même à 34 % du total.

L'analyse de l'origine nationale des immigrés et descendants d'immigrés vivant dans le pays montre que les résidents adultes avec des ancêtres étrangers proviennent de plus de 130 pays différents, mais que 89 % des adultes étrangers sont nés sur le continent européen et de parents et grands-parents nés également sur ce continent.

La répartition actuelle des origines nationales reflète les principaux flux migratoires observés au Luxembourg au cours des 150 dernières années. L'origine portugaise est la plus fréquente, puisqu'elle concerne 15 % de l'ensemble des adultes vivant au Luxembourg. Suivent comme pays de provenance, par ordre décroissant, l'Allemagne (12 %), la France (12 %), l'Italie (10 %) et la Belgique (9 %).

Une statistique annuelle des actes d'état civil nous apprend qu'en 1970 encore 71 % des mariages conclus unissaient comme futurs conjoints deux citoyens luxembourgeois, mais que dans la suite la proportion de telles alliances exclusivement luxembourgeoises a baissé à 59 % en 1990 et à seulement 42 % en 2007. Les mariages « mixtes », au sens de la nationalité, sont donc déjà devenus la règle.

Les *Ahnentafeln* des enfants à naître deviennent ainsi de plus en plus internationales. Heureusement que pour le retour à leurs sources les futurs généalogistes pourront faire des voyages virtuels via *Internet*. Sans parler de Facebook qui regroupe désormais les cousinages transnationaux et transcontinentaux.

■ Victor Racine